

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2014/12/19/2015014009/justel>

Dossier numéro : 2014-12-19/91

Titre

19 DECEMBRE 2014. - Arrêté royal fixant le cadre linguistique du Service de sécurité et d'interopérabilité des Chemins de fer

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 16-06-2021 inclus.

Source : MOBILITE ET TRANSPORTS

Publication : Moniteur belge du 23-01-2015 page : 6120

Entrée en vigueur : 23-01-2015

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2021-05-25/09, art. 2, 002; En vigueur : 16-06-2021>